

Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministre de la Famille
Ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Québec, le 28 septembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 30 mai dernier était déposé à l'Assemblée nationale, par le député de Mercier, l'extrait d'une pétition signée par 961 citoyennes et citoyens demandant au gouvernement de sursoir à l'amputation des heures allouées au cours Monde contemporain en 5^e secondaire.

Le Règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire (ci-après le « Régime pédagogique ») est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2017. Il visait à introduire la nouvelle matière obligatoire Éducation financière, à 2 unités en 5^e secondaire, ainsi que deux séquences de la matière Monde contemporain, soit à 2 ou à 4 unités.

L'introduction d'un nouveau programme obligatoire dans la grille-horaire nécessite toujours un réaménagement du Régime pédagogique. C'est en consultation avec le milieu scolaire que les notions enseignées dans le nouveau programme ajusté de 50 heures (2 unités) de Monde contemporain ont été établies, et ce, à partir du programme de 4 unités qui était déjà offert dans le réseau scolaire.

Cet aménagement est celui qui offre le plus de latitude aux enseignants.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur demeure à l'écoute du milieu scolaire et offre des formations, du soutien et de l'accompagnement au réseau scolaire pour assurer la bonne mise en œuvre du programme Monde contemporain.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



SÉBASTIEN PROULX